

Arcachon et Sud-Bassin

GUJAN/LA TESTE

L'ADPSO répond à la maire

L'Association de défense des prés-salés ouest (ADPSO) tient à apporter des précisions sur les propos tenus par Marie-Hélène des Es-gaulx, maire de Gujan-Mestras, lors du « Face aux lecteurs » de « Sud Ouest » (notre édition du 13 juin).

« Nul ne peut ignorer que le site de La Mole a été créé pour accepter les sédiments issus de dragages mécaniques. Ce mode de fonctionnement normal a toujours été mis en œuvre depuis la création du site, notamment à Gujan-Mestras pour la cale de mise à l'eau du bassin à flots de Larros. Au niveau des sédiments provenant de la canalette et du port de La Teste-de-Buch, qui devraient être déversés dans le bassin de décantation de La Mole, leurs qualités sont comparables à ceux qui ont déjà été traités hydrologiquement sur les ports de Gujan-Mestras. »

Et de poursuivre : « On peut également noter qu'aucun rejet direct vers le Bassin n'est réalisé en dragage mécanique contrairement à un dragage hydraulique. Cette campagne de désinformation concernant le futur dragage du port testerin et menée par certains détracteurs, avec des feux allumés tous azimuts, sans aucun fondement technique, aura obligatoirement un impact sur le début des travaux de dragages prévus pour les ports du bassin d'Arcachon, y compris ceux de Gujan-Mestras. À ce jour, il faut savoir que, suite à la réunion du 30 avril dernier en présence de tous les services de l'État, des cadres, des décideurs, etc., la notice complémentaire visant à faire accepter les sédiments de La Teste sur le site de La Mole est actuellement à la signature de Monsieur Touzeau, président du Syndicat mixte des ports du bassin d'Arcachon pour être ensuite envoyée à la Dreal. Également, vont être envoyées les ultimes remarques sur le dossier environnemental de dragage rédigées avec le Siba. »